

<https://www.pressegauche.org/Cols-blancs-de-Levis-Entente-de-principe-enterinee-SCFP>



Cols blancs de Lévis - Entente de principe entérinée (SCFP)

- Communiqués -



Date de mise en ligne : mardi 9 juillet 2019

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

LÉVIS, QC, le 9 juill. 2019 - Réunis en assemblée générale hier soir, les 850 cols blancs (permanents et temporaires) de la Municipalité de Lévis ont voté à 70 % pour l'entente de principe négociée avec la Ville par leur comité de négociation. Ces derniers étaient sans convention collective depuis le 31 décembre 2018.

D'une durée de cinq ans, cette nouvelle convention comporte des bonifications salariales satisfaisantes pour les deux parties. De plus, l'augmentation des heures de travail, soit de 32,5 à 35 heures par semaine, pour 70 % des salariés a été négociée afin de mieux desservir les citoyens et citoyennes.

Les syndiqués ont également obtenu une amélioration de la conciliation travail-vie personnelle ainsi qu'un accès aux avantages sociaux pour les employés temporaires.

Il aura fallu 30 rencontres entre les parties pour arriver à cette entente de principe.

« Je suis heureuse de l'entente. Le tout s'est déroulé dans le plus grand respect et nous croyons avoir conclu une entente gagnant-gagnant », de déclarer la présidente du syndicat, Isabelle Émond.